



MAIRIE DE ROZAY-en-BRIE

Département de Seine et Marne
Arrondissement de Provins

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : Le 05 avril 2023

Nombre de Conseillers Municipaux :

EN EXERCICE : 23
PRESENTS : 17
VOTANTS : 20

Le **mardi 11 avril 2023**, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Rozay-en-Brie, sous la présidence de Monsieur Patrick PERCIK, Maire.

MEMBRES PRESENTS A LA SEANCE :

Mr PERCIK Patrick, Maire.

M. DE MATOS Gilbert, Mme BOGHE Fabienne, Mme PIOT Valérie, M. PETER Jean-Pierre, M. LEPROUST Thierry, Adjoints au Maire

M. BLANCHARD Maurice, M. DELAVAUUX Jean-Claude, Mme MISZCZAK Brigitte, M. WILLART Stéphan, Mme MICHARD Céline, M. NASSAU Frédéric, Mme MICHALOWSKI Sylvie, M. GRANDMAIRE Serge, M. BOULANGER Yvan, Mme BOURGEOIS Bénédicte, M. PEROCHEAU Sébastien, Conseillers Municipaux.

ABSENTS REPRESENTES :

Mme GAPPINI Valérie pouvoir à M. DE MATOS Gilbert
M. PAILLER Hervé pouvoir à M. BOULANGER Yvan
Mme BIRON Nolwenn pouvoir à Mme BOGHE Fabienne

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme DUTARTRE Sonia
Mme FOULON Patricia
M. NYSSSEN Alrick

ASSISTAIT EGALEMENT À LA SEANCE :

Mme PERCIK Vénissia

M. WILLART Stéphan a été élu secrétaire de séance.

N° 1609 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

Berser
Levisait

ID : 077-217703933-20230411-1609-DE mission

Monsieur le Maire liste les demandes établies par les différentes associations de Sport du 30/03/2023, propose pour l'année 2023, les subventions réparties de la façon suivante :

DENOMINATION	Subvention attribuée
ROZAY TWIRLING CLUB (ANIM ACTION SHOW)	1 000.00 €
CLUB GYM DETENTE	1 500.00 €
AS VAL DE L'YERRES	4 000.00 €
SOR JUDO	500.00 €
LES PECHEURS DE L'YERRES	200.00 €
ROZAY TENNIS DE TABLE	1 200.00 €
S.O.R. PETANQUE	400.00 €
TENNIS CLUB DE ROZAY	6 500.00 €
ATELIERS LOISIRS CREATIFS	900.00 €
ATELIER OMBRE ET LUMIERES	200.00 €
LA MEMOIRE NEUVE	300.00 €
ECOLE DE MUSIQUE ROZAY	4 000.00 €
COMITE DES FETES	1 500.00 €
ASSOC. J.S.P.	200.00 €
LES AMIS DES GRANDES ORGUES	1 000.00 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	200.00 €
CULTURE ET BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	1 000.00 €
ENTRAIDE-DEPLACEMENTS	250.00 €
F.N.A.C.A.	400.00 €
MOVIMIENTO	3 000.00 €
TOURS ET DETOURS	300.00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE MATERNELLE	2 000.00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE	3 000.00 €
FONTENAY ATHLETISME	200.00 €
SECOURS CATHOLIQUE	300.00 €
ROZAY KICK BOXING	400.00 €
ADIL77	344.00 €
MISSION LOCALE	700.00 €
GLOBAL SUBVENTION	35 494.00 €

Monsieur le Maire précise que les associations n'ayant pas retourné le dossier complet, se verront attribuer, dans un premier temps, le versement de 50% du montant accordé pour l'année 2023. Dès réception des documents manquants, le solde leur sera versé.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A L'UNANIMITE,

DECIDE d'attribuer les subventions comme le tableau ci-dessus.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Reçu en Préfecture,

Le

Publié le

Fait et délibéré en séance,

Pour extrait conforme,

Le Maire,



MAIRIE de ROZAY en FRANCE
(S. 4-11)